



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 70803

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet sollicite l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur un problème qui concerne le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires. En effet, pour leur engagement, la vaccination contre l'hépatite B est exigée. Etant donné les réserves manifestées par M. le ministre délégué à la santé, lors de ses différentes interventions à l'Assemblée nationale, et la responsabilité donnée aux médecins en la matière, il lui serait très reconnaissant de bien vouloir l'informer, si l'intégration d'un candidat sapeur-pompier volontaire peut être refusée, lorsque celui-ci ou son médecin s'oppose à cette vaccination, alors même que nous sommes en déficit de recrutements dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70803

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7209